

Communiqué de presse



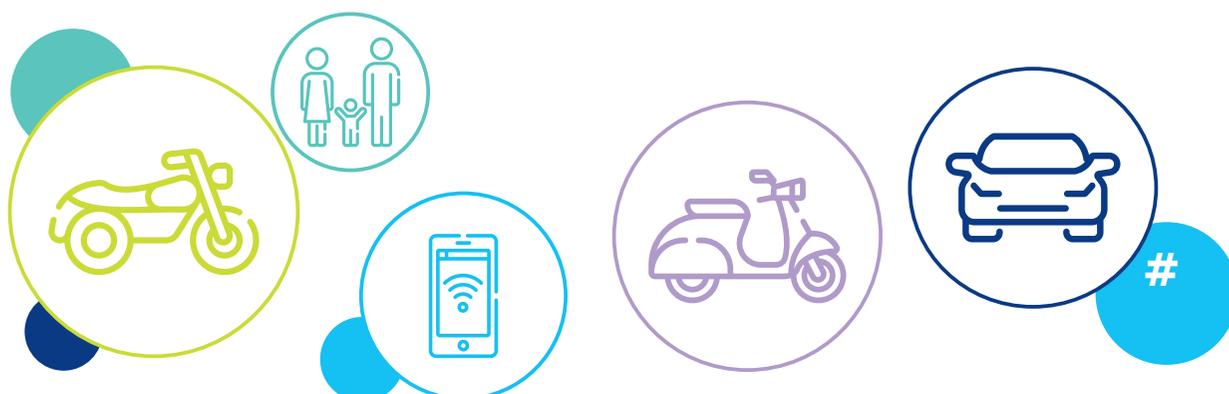
Paris, le 20 septembre 2022

Nouvelle offre "Macif Auto" Deux services innovants : Service Aléas Mobilité et Garantie Urgence Mobilité

Acteur engagé pour toutes les mobilités depuis plus de 60 ans, la Macif, premier assureur en France en nombre de contrats Auto, souhaite répondre au mieux à l'évolution des usages des Français. LLD/LOA, covoiturage, autopartage, transports urbains, la mobilité évolue et génère de nouveaux besoins. La nouvelle offre "Macif Auto" a été pensée pour proposer de nouveaux services d'accompagnement quotidien pour les sociétaires.

"Aujourd'hui la mobilité se développe à vitesse grand V et la réglementation autour de ces moyens de déplacement est parfois encore floue. Il est ainsi nécessaire en tant qu'assureur de suivre de près ce sujet pour adapter et développer des offres spécifiques. En tant qu'acteur mutualiste historique de la mobilité nous portons une attention constante aux évolutions des usages et des nouveaux besoins. Pour cela, nous allons au-delà de notre rôle d'assureur en étant un véritable facilitateur de mobilités sur l'ensemble des territoires."

Yann Arnaud, Directeur Réponses Besoins Sociétaires et Innovation Macif



Le contrat "Macif Auto" participe à l'amélioration de l'offre de la Macif en matière de mobilité en intégrant deux nouveaux services pour faciliter les déplacements en cas d'urgence

Acteur leader sur ce marché, avec 6,2 millions de véhicules assurés (dont plus de 800 000 deux roues), la Macif a fait évoluer son offre mobilité ("Macif Auto" pour les 4 roues, "Macif Deux-roues" pour les 2 roues motorisés) **en prenant en compte l'évolution du marché et les nouveaux usages des consommateurs** (Location longue durée, autopartage, location entre particuliers...).

LE CONTRAT "MACIF AUTO" PROPOSE AINSI DES NOUVEAUX SERVICES D'URGENCE ET DE CONFORT⁽¹⁾ :

Le Service Aléas Mobilité

Si l'assuré est à moins de 50 km de chez lui et qu'il se trouve dans l'incapacité de conduire (exemple lunettes cassées), **la Macif met à sa disposition un taxi pour le raccompagner à son domicile⁽²⁾**.

La Garantie Urgence Mobilité

En cas de panne ou d'accident notamment sur le trajet d'un rendez-vous important (entretien d'embauche, examen...), **la Macif prend en charge l'acheminement du sociétaire pour qu'il arrive à son point de rendez-vous**.

La nouvelle Formule Confort

Elle inclut des services facilitant la mobilité comme l'acheminement du véhicule réparé au domicile (service Convoyage), la garantie franchise du véhicule de location...



Pour les véhicules en location, la prise en charge est renforcée et s'adapte aux spécificités des financements en LOA et LLD.

La nouvelle offre "Macif Auto" s'adapte aux nouveaux usages des sociétaires (location, covoiturage, autopartage etc.)



Concernant le covoiturage, la Garantie Urgence Mobilité prévoit en cas de panne l'acheminement de l'assuré et de ses covoiturés jusqu'au lieu de destination initialement prévue.

(1) Les garanties sont accordées dans les conditions et limites du contrat Macif Auto souscrit, contrat d'assurance pour les véhicules 4 roues des particuliers.

(2) Dans la limite de deux prises en charge par année d'assurance.

L'offre complète "Macif Auto"

01

Accompagnement quotidien renforcé

Service Aléas mobilité et Garantie Urgence mobilité dans toutes les formules de Macif Auto



02

Accessibilité des garanties au plus grand nombre

Garanties Assistance Panne Okm et Véhicule de prêt accessibles en option dès la formule Économique



03

Une formule confort pour faciliter encore plus la mobilité

Prêt de véhicule de remplacement équivalent à celui qui est assuré, étude de devis suite à une panne, même franchise lors de la location d'un véhicule, convoyage du véhicule réparé jusqu'au domicile.

Bon à savoir

En plus de "Macif Auto", la Macif propose aussi une nouvelle offre d'assurance dédiée aux voitures avec des services d'assistance inclus. Renseignements et souscription uniquement en agence Macif.

La Macif, une mobilité pour tous

Au-delà de son métier d'assureur, la Macif, acteur mutualiste, mène de nombreuses actions de prévention et propose de nombreux services en lien avec la mobilité : actions de prévention des risques routiers et sensibilisation aux mobilités douces, d'initiations aux nouvelles mobilités, soutien à l'innovation (véhicules autonomes), promotion de l'autopartage et du covoiturage...

A propos de la Macif

Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,7 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

Plus d'infos sur www.macif.fr.

Relations presse – Agence Wellcom

Maïssa Berjaou / Alice Abenin / Kenza Benhafid
01 46 34 60 60
macif@wellcom.fr